

# 3 questions à Jean Baptiste Eyraud, porte parole de DAL

(Droit au logement) : [www.globenet.org/dal](http://www.globenet.org/dal)

## 1 - Qu'est ce que les drames récents des incendies révèlent ?

Les incendies qui ont fait depuis ces derniers jours plus de 50 victimes, essentiellement des immigrés d'Afrique de l'Ouest et leurs enfants, dans quatre taudis ou immeubles de logements précaires parisiens, ont révélé l'approche cynique du gouvernement sur le traitement de la crise du logement et des discriminations.

Certes, la tentative de Sarkozy de stigmatiser les habitants de taudis et d'amalgamer immigrés/squatters/sans-papiers/délinquants a échoué, du fait de la mobilisation du 3 septembre, de la forte médiatisation des expulsions et de la résistance des familles expulsées. Mais cette stratégie brutale alimente l'émergence d'un racisme décomplexé à l'égard des populations pauvres, immigrées et précaires.

Villepin a répondu aux incendies sur le même registre : création de 5 000 logements provisoires sur des terrains de relégation gérés par la Sonacotra.

Il s'agit encore une fois de tenter de monter les couches moyennes contre les couches populaires et précaires car le logement est devenu avec l'emploi la principale inquiétude de la population.

La flambée des loyers et du foncier touche cette fois tout le territoire, favorise le développement des bidonvilles et des taudis, contraint les jeunes à rester chez leurs parents, pousse au surendettement les jeunes ménages et les couches moyennes accédants à la propriété... L'offre de logements sociaux chute, les expulsions augmentent, la précarité du logement, le clientélisme et les discriminations se renforcent.

Jamais, la rente locative et immobilière n'a été aussi élevée, et les cadeaux fiscaux accordés aux bailleurs privés sont injustes et indécents. Il est temps de revenir à une régulation des loyers privé et de geler la spéculation.

## 2 - Quelles sont vos exigences ?

C'est dans ce contexte que le gouvernement avec le soutien de fait des bailleurs sociaux, a lancé une offensive sans précédent, dont les conséquences pourraient être de sortir, dans les quinze ans, de leur vocation sociale près de la moitié des logements sociaux. Les démolitions de HLM, qui se sont accélérées, ont pour conséquence de déplacer les couches populaires et précaires vers la périphérie ; les ventes de Hlm, programmées dans un projet de loi sont une forme directe de marchandisation, tout comme la déréglementation et la hausse des loyers permises par la loi de décentralisation de 2004. La privatisation progressive des statuts des bailleurs sociaux, les attaques contre le Livret A et les modes de financement du logement social menacent à terme l'ensemble de l'édifice. La réponse des 20% de logements sociaux dans chaque commune ne peut suffire, d'autant que sont comptés comme sociaux des logements attribués à couches moyennes aisées.

Les solutions sont ailleurs et commencent à être plus largement revendiquées. L'arrêt des expulsions, l'application et l'amélioration de la loi de réquisition, le gel des loyers et de la spéculation immobilière par des mesures de régulation du marché, et la revalorisation des APL sont des mesures à prendre sans attendre, afin de stopper la crise actuelle. L'abandon de toute les politiques de marchandisation du logement social, passant par le gel des démolitions et des ventes, et l'abrogation des différentes mesures de nature libérales, accompagnées par des priorités budgétaires pour conforter le logement social et relancer la production massive HLM devraient permettre de développer une offre importante de logements accessibles pour tous ceux qui en ont besoin.

Enfin la création d'un service public du logement permettant de dépasser les égoïsmes et le clientélisme des élus et notables locaux, doublée par l'instauration d'un droit au loge-

ment opposable, sorte de droit de recours pour les mal-logés ou les sans logis, devrait permettre de lutter sans concession contre les discriminations sociales, racistes ou familiales à l'accès à un logement décent et stable qui sont à l'œuvre dans notre pays.

## 3 - Où en est DAL aujourd'hui ?

Le DAL sur la brèche depuis quinze ans, reste avant tout un syndicat de mal-logés et de sans logis, qui offre un cadre de lutte et de mobilisation à ses adhérents, environ 10 000, afin d'une part de déboucher sur des solutions de relogements décents en logement social, et de permettre la réalisation du droit au logement pour tous et toutes.

La Fédération DAL regroupe environ une trentaine de comités indépendants, qui doivent respecter une charte préservant l'indépendance politique religieuse et institutionnelle du mouvement, et à en faire un outil de lutte des mal-logés et sans logis.

Le DAL confronté à une insuffisance récurrente de ses effectifs militants a mis en place des formations d'éducation populaire pour les mal-logés les plus mobilisés et les plus déterminés, souvent des mères de familles.

Depuis quelques mois, avec la montée de la crise du logement et l'activité du DAL, de nouveaux comités se créent ou se réactivent, particulièrement en province.

Beaucoup d'organisations politiques, à gauche et à l'extrême gauche s'intéressent désormais au secteur du logement et aux mal-logés. Encore faut-il que ce nou-

veau engouement n'ait pas pour conséquence de diviser et d'affaiblir les mouvements existants.

Des initiatives unitaires sont en construction dans les semaines à venir. Ainsi, une manifestation pour "le droit au logement pour tous, sans discrimination" est programmée le samedi 15 octobre, à 14 h Place de la République à Paris : cet appel pourrait être relayé dans d'autres villes.

## Sans toi, je fais quoi ?



Pour lutter contre la crise du logement  
le DAL a besoin de vous.

Envoyez vos dons à la Fédération DAL :  
8 rue des Francs Bourgeois 75003 Paris

# KODAK voit le monde en numérique

Le changement de technologie au niveau de la photographie, des films cinéma, de la radio passant du traditionnel (argentique) vers le numérique conduit le groupe Kodak France à d'importantes restructurations accentuées par la délocalisation de ses fabrications vers la Chine puis leur rapatriement vers les Etats Unis.

Ces restructurations s'inscrivent dans un plan mondial de réduction d'effectifs annoncé une première fois en janvier 2004 ( 12 000 à 15 000 emplois ) et complété en juillet 2005 par 10 000 emplois supplémentaires pour l'horizon mi 2007.

Le groupe France est composé de trois entités : Siège social Kodak SA à Paris, les laboratoires de développement et l'usine de fabrication à Chalon sur Saône.

### ► Le Siège social Kodak SA

Le siège regroupe des commerciaux, des services administratifs, des techniciens de service. Le processus de suppression est entamé avec la délocalisation de l'administratif en Angleterre, la sous-traitance à des revendeurs pour l'Europe de l'Ouest, l'abandon des ventes argentiques.

### ► Les laboratoires de développement

En septembre 2004, suite à la baisse de 45% des services de travaux photos, le groupe décide la fermeture de 5 laboratoires sur 11 (Lorient, Poitiers, Seclin, Villé, Vitrolles) et Caen en fin d'année, au total 400 emplois sont en jeu. En 2005, les fermetures de

Toulouse, Nantes et Metz se succèdent, il ne reste actuellement que Vienne et Créteil pour assurer les contrats de la grande distribution Carrefour et Cora sachant que Kodak se sépare de tous les petits clients.

### ► L'usine de fabrication à Chalon

Depuis 1993, les plans sociaux se succèdent sous forme des départs en pré retraite, c'est le début de la casse de l'emploi. En 10 ans l'effectif du site est réduit d'un tiers pour atteindre 2 000 salariés fin 2004. Début 2005, la Direction annonce la fermeture de l'usine d'ici 2 à 5 ans, elle lance un projet de ré industrialisation du site et parle d'employabilité. En juin 2005, un nouveau Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) avec suppression de 370 postes est mis en place. Cette fois ci la priorité est donnée aux départs volontaires et l'accord de pré retraite en cours de négociation ne couvrira certainement pas l'effectif restant ce qui fait craindre des licenciements secs pour les plus jeunes.

La Direction ne laisse aucun espoir aux salariés du site de participer un jour à l'aventure numérique. La stratégie du groupe a été clairement présentée le 20 juillet 2005 par Antonio Perez, ancien de Hewlett Packard et n°1 d' Eastman Kodak : dégager rapidement du cash de l'argentique pour développer l'activité numérique. Il ne s'agit pas de convertir les employés de l'argentique vers le numérique mais de se débarrasser des activités argentiques à mesure que le marché décroît et de racheter des activités numériques clé en main. L'avenir du capital est préservé, certainement

celui des salariés. La Chine ainsi que la maison mère américaine font également aujourd'hui les frais de cette stratégie avec la suppression de 400 emplois à Xiamen et 500 à Rochester.

Eastman Kodak s'oriente vers une société pratiquement virtuelle qui ne conserve que sa marque à l'image de son grand frère Coca Cola. Dans ce contexte extrêmement préoccupant le Comité d'Entreprise de Kodak Industrie (majorité SUD) a lancé un droit d'alerte sachant qu'il est extrêmement difficile d'obtenir le moindre renseignement chiffré sur la situation actuelle de l'entreprise. L'organisation juridique mise en place en 1997-1998 transforme l'usine de Chalon sur Saône en prestataire de service de la société suisse EKSA, cette délocalisation fiscale rend les comptes et les résultats complètement opaques. La Direction de Kodak n'a pas su ou pas voulu anticiper les conséquences sociales d'une révolution technologique annoncée. C'est pourtant l'existence même de l'usine de Chalon sur Saône (encore près de 2 000 emplois) qui est en jeu à court terme, et cela dans un bassin d'emploi déjà durement affecté. Kodak est responsable de l'avenir des salariés dont le travail lui a permis d'accumuler de formidables bénéfices. Une partie de ces bénéfices doivent être mobilisés dès à présent pour construire une solution socialement acceptable par chaque salarié, chaque salariée.

Kodak ne doit pas non plus se sentir dégagé de ses responsabilités en matière environnementale, notamment en ce qui concerne les pollutions de son ancien site de Vincennes et des atteintes à la santé humaine qu'elles ont provoqué.

## Pour nous contacter Consultez notre site : [www.solidaires.org](http://www.solidaires.org)

ALTER (pilotes) : 01 45 60 08 09

Coordination Solidaires métallurgie : 05 56 55 86 14

SNABF Solidaires (Banque de France) : 01 42 92 40 25

SNJ (journalistes) : 01 42 36 84 23

SNUCCRF (concurrence, consommation, répression des fraudes) : 01 43 56 13 30

SNUI (impôts) : 01 44 64 64 44

SNUPFEN (office national des forêts) : 01.40.19.59.69

Solidaires-Douanes : 01 55 25 28 85

Solidaires Justice : 06 11 87 87 25

Spasmet-Solidaires (météo) : 05 61 07 96 87

STCPOA (travailleurs de la Confédération paysanne et de ses Organisations Associées) : 06.08.60.01.18

SUD Aérien : 01 41 75 20 85

SUD Anpe : 01 42 38 32 88

SUD Autoroutes : 03 80 77 67 18

SUD Banques : 06 87 75 67 44

SUD Caisses d'Epargne : 01 42 33 41 62

SUD Cdc (Caisse des dépôts et consignations) : 01 58 50 30 44

SUD Centrale Minefi : 02 31 45 74 99

SUD Chimie Pharmacie : 02 35 87 39 25

SUD Collectivités territoriales : 05 34 44 50 35

SUD Crédit Agricole : 06 10 89 72 88

SUD Culture : 01 40 15 82 68

SUD Education : 01 42 43 90 09

SUD Energie : 01 47 65 30 97

SUD Etudiant : 01 44 62 12 06

SUD FNAC : 01 49 54 30 00 - poste 3430

SUD FPA : 06 75 79 65 58

SUD Groupe GFI : 06 63 12 70 24

SUD INSEE : 05 61 36 61 36

SUD Michelin : 04 73 31 22 89

SUD Protection Sociale : 01 44 92 82 03

SUD Ptt : 01 44 62 12 00

SUD Rail : 01 42 43 35 75

SUD Recherche EPST : 06 82 04 74 38

SUD Rural (ministère de l'Agriculture) : 05 61 02 15 31

SUD Santé-sociaux : 01 40 33 85 00

SUD Sonacotra : 01 40 61 44 01

SUD Travail/Affaires sociales

(ministère du Travail) : 01 44 79 31 65

SUD Trésor : 01 43 56 31 41

SUD Vpc (vente par correspondance) : 03 20 69 67 84

SUI (industrie) : 02 48 24 01 79

SUPPer (métallurgie) : 01 34 59 77 73

Expressions solidaires  
Journal édité par  
l'Union syndicale  
Solidaires  
Rédaction : 93 bis rue  
de Montreuil - 75011 Paris  
Tel : 01 58 39 30 20  
Fax : 01 43 67 62 14  
[contact@solidaires.org](mailto:contact@solidaires.org)  
Directrice de publication :  
Annick Coupé  
Commission paritaire  
et ISSN :  
1104S05397  
Dépôt légal : à parution  
Imprimerie : Rotographie  
à Montreuil-sous-Bois (93)